

(N^o 209.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de loi qui ouvre au Département des Finances un crédit supplémentaire de **2,511,331 francs** **32 centimes.**

(Voir les N^{os} 102 et 266 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département des Finances un crédit supplémentaire de deux millions cinq cent onze mille trois cent trente et un francs trente-deux centimes (2,511,331 fr. 32 c.), aux Budgets des exercices 1846, 1847 et 1848, pour faire face au service de la Dette publique et aux dépenses de ce Département.

ART. 2.

Ce crédit sera réparti de la manière suivante :

Exercice 1846.			Exercice 1847.			Exercice 1848.		
CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.
BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE.								
§ 1 ^{er} . Intérêts et frais des bons du trésor (neuf cent trente-deux mille trois cent soixante-neuf francs un centime.	»	»	IV.	1	932,369 01	»	»	»
BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES.								
§ 2. Service du caissier général de l'État; exercice 1841, 1842, 1843 et 1844 (un million vingt-neuf mille deux francs soixante-cinq centimes.	»	»	XI.	1	1,029,002 65	»	»	»
§ 3. Frais de refonte des anciennes monnaies provinciales et du pays; exercice 1840 (deux cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-quatre francs soixante et un centimes.	»	»	XI.	2	285,254 61	»	»	»
A Reporter.	...	»	...	...	2,256,623 27	...	...	»

	Exercice 1846.			Exercice 1847.			Exercice 1848.		
	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.
Report.	. . .	. . .		. . .	. . .	2,256,626 27	. . .	. . .	
§ 4. Traitements des fonctionnaires et employés du service sédentaire (administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises); exercices 1844 et 1845 (seize mille sept cent soixante-huit francs soixante-six centimes). . .	»	»	»	XI.	5	16,768 66	»	»	
§ 5. Remises et indemnités des comptables (administration des contributions directes, etc.); exercice 1845 (deux mille quatre cent cinquante-huit francs soixante et onze centimes). . .	»	»	»	XI.	4	2,458 71	»	»	
§ 6. Prix de sucres saisis et brûlés à l'entrepôt St.-Michel à Anvers, lors du bombardement de cette ville (administration des contributions, etc.); exercice 1845 (vingt-six mille deux cent treize francs soixante centimes). .	»	»	»	XI.	5	26,213 60	»	»	
§ 7. Traitements des employés du timbre (administration de l'enregistrement et des domaines) :									
1 ^o Exercices 1844 et 1845 (quatre cent quatre-vingt-trois francs un centime).	»	»	»	XI.	6	483 01	»	»	
2 ^o Exercice 1846 (deux cent douze francs) . . .	IV.	2	212 00	»	»	»	»	»	
§ 8. Traitements des employés du domaine (administration de l'enregistrement et des domaines); exercice 1844 (six cent vingt-neuf francs cinquante-huit centimes)	»	»	»	XI.	7	629 58	»	»	
§ 9. Remises des greffiers, en vertu de la loi du 21 ventôse an VII (administration de l'enregistrement et des domaines) :									
1 ^o Exercices 1845, 1844 et 1845 (neuf mille six cent quatre-vingt-un francs quatre-vingt-dix-huit centimes).	»	»	»	XI.	8	9,681 98	»	»	
2 ^o Exercice 1846 (dix mille cent quarante francs soixante-dix-huit centimes). . . .	IV.	6	10,140 78	»	»	»	»	»	
§ 10. Matériel. — Frais d'emballage, de transport de ballots, colis, paquets, etc. — Restauration de matériel (administration de l'enregistrement et des domaines) :									
1 ^o Exercices 1845, 1844 et 1845 (mille neuf cent cinquante-sept francs soixante-douze centimes)	»	»	»	XI.	9	1,957 72	»	»	
2 ^o Exercice 1846 (six cent soixante-huit francs dix-huit centimes)	IV.	8	668 18	»	»	»	»	»	
§ 11. Frais de poursuites et d'instances (administration de l'enregistrement et des domaines); exercices 1842, 1845, 1844 et 1845 (trente-trois mille trois cent quarante-cinq francs quatre-vingt-seize centimes).	»	»	»	XI.	10	33,545 96	»	»	
A reporter fr.	. . .	. . .	11,020 96	. . .	. . .	2,258,165 49	. . .	. . .	

Exercice 1846.			Exercice 1847.			Exercice 1848.		
CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.	CHAPITRES.	ARTICLES.	MONTANT du CRÉDIT.
Report.					11,020 96			2,238,165 49
§ 12. Dépenses du domaine :								
1° Exercices 1843, 1844 et 1845 (dix-neuf-mille neuf cent quarante et un francs vingt-huit centimes)								
			XI.	11	19,941 28			
2° Exercice 1846 (mille neuf cent trois francs cinquante-neuf centimes).								
IV.	10	1,905 59						
§ 13. Restitution de prix de vente de domaines, résultant de condamnations judiciaires (administration de l'enregistrement et des domaines) (douze mille francs)								
			XI.	12	12,000 00			
§ 14. Remboursement de capitaux et paiement d'arrérages de rentes, par suite de condamnations en faveur du sieur Blondel et la ville d'Ath (dix-sept mille francs).								
			XI.	15	17,000 00			
§ 15. Part contributive de l'État dans les frais de premier établissement d'un affinage (vingt mille francs).								
			XI.	14	20,000 00			
§ 16. Dépenses nécessaires pour renouveler en partie et pour compléter le matériel de l'hôtel des Monnaies (quatre-vingt-onze mille trois cent francs).-						VII.	1	91,500 00
		12,924 55			2,407,106 77			91,500 00
TOTAL GÉNÉRAL. . . fr.					2,511,551 52			

Bruxelles, le 13 mai 1848.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,
(Signés) A. DU BUS.
T'KINT DE NAEYER.*